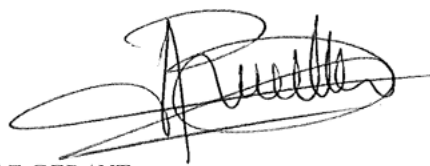


CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL



LE GERANT

AB CONSULTANT ARCHITECTURE
Société par actions simplifiée au capital de 1000 €
Siège social : 565 avenue du Prado – 13008 Marseille
RCS Marseille n°851 774 125
(la « Société »)

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 1^{ER} OCTOBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq,
Le 1^{er} octobre,

Madame Alexandra BURELLO, né le 28 avril 1962 à Marseille (13006), demeurant 1 boulevard
Séraphin Peyron, 13011 Marseille, associé unique de la Société,

Les documents suivants ont été mis à la disposition de l'Associé Unique :

- Rapport de gestion du Président,
- Texte des résolutions qui seront soumises aux associés,
- Exemple des statuts actuels et des statuts modifiés.

A statué sur les sujets suivants :

ORDRE DU JOUR

- Transformation de la Société en société à responsabilité limitée ;
- Désignation du Gérant de la Société ;
- Adoption des nouveaux statuts de la Société ;
- Pouvoirs.

I. PREMIERE DECISION

Transformation de la Société en société à responsabilité limitée

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport du Président et du projet de statuts de la Société sous sa forme nouvelle et après avoir constaté que les conditions légales étaient réunies, décide :

- a. la transformation de la Société en société à responsabilité limitée, à compter de ce jour ;
- b. que la Société sera régie par les dispositions légales et réglementaires en vigueur applicables aux sociétés à responsabilité limitée ainsi que par les nouveaux statuts ;
- c. que la Société, conservant sa personnalité juridique, continuera d'exister sous sa forme nouvelle sans qu'aucun changement dans son actif, ni dans son passif, n'affecte la répartition entre les titulaires actuels de parts sociales composant le capital social ;
- d. que les actions existantes seront remplacées par les parts sociales composant le capital de la Société sous sa nouvelle forme, à raison d'une part sociale nouvelle pour une action ancienne ;
- e. que les comptes de l'exercice en cours seront établis, présentés et contrôlés dans les conditions fixées par les nouveaux statuts ;
- f. que les dates de début et fin de l'exercice social sont désormais le 1^{er} janvier de l'année N et le 31 décembre de l'année N+1 ;
- g. que le gérant de la Société présentera à l'associé unique qui statuera sur les comptes de l'exercice en cours, dans les conditions fixées par la loi et les nouveaux statuts ;
- h. que l'associé unique statuera sur ces comptes conformément aux règles fixées par les nouveaux statuts et les dispositions du code de commerce relatives aux sociétés à responsabilité limitée ;
- i. que les bénéfices de l'exercice en cours seront affectés et répartis entre les associés suivant les dispositions statutaires de la Société sous sa nouvelle forme de société à responsabilité limitée ;
- j. que les fonctions de Président assurées par Madame Alexandra BURELLO prendront fin ce jour.

Madame Alexandra BURELLO déclare accepter expressément la transformation de la Société et en particulier, l'expiration de ses fonctions de Président de la Société, dans les conditions susvisées.

En conséquence, l'Associé Unique adopte article par article, puis dans toutes leurs dispositions les statuts de la Société sous sa forme nouvelle tel qu'ils figurent en annexe du présent procès-verbal.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

II. DEUXIEME DECISION

Désignation du Gérant de la Société

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport de la gérance, désigne en qualité de Gérant de la Société, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée :

Madame Alexandra BURELLO, né le 28 avril 1962 à Marseille (13006), demeurant 1 boulevard Séraphin Peyron, 13011 Marseille ;

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

Madame Alexandra BURELLO déclare accepter le mandat qui lui est confié et n'encourir aucune peine ni interdiction lui en empêchant l'exercice.

III. TROISIEME DECISION

Adoption des nouveaux statuts de la Société

L'associé unique, en conséquence de la décision qu'il vient de prendre de transformer la Société en Société à Responsabilité Limitée, et après avoir pris connaissance des statuts de la Société sous la nouvelle forme qui lui sont proposés, décide d'adopter ses nouveaux statuts dont le texte demeure annexé au présent procès-verbal.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

IV. QUATRIEME DECISION

Pouvoirs

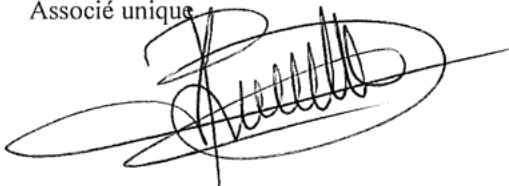
L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal en vue de l'accomplissement de toutes formalités et plus généralement faire le nécessaire.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le présent procès-verbal, établi par l'Associé Unique, a été signé par lui et par le gérant.

Madame Alexandra BURELLO
Associé unique

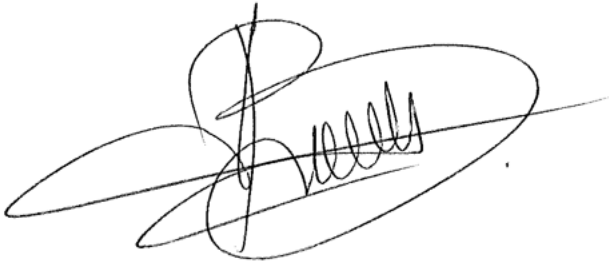
A handwritten signature in black ink, appearing to be 'A. Burello', is written over a horizontal line. The signature is stylized with loops and is enclosed within a large, loopy oval shape.

Acceptation des fonctions de Gérant

Bon pour acceptation
des fonctions de Gérant.

Madame Alexandra BURELLO

"Bon pour acceptation des fonctions de Gérant"

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized initial 'B' followed by the name 'BURELLO' in a cursive script. The signature is enclosed within a large, loopy oval shape.

ANNEXE

STATUTS DE LA SOCIETE SOUS SA FORME NOUVELLE
